

# Feu vert pour les croisières entre Bordeaux et Royan

[A LA UNEROYAN](#)

Publié le 12/12/2018 à 16h39 par Xavier Sota.



Les croisières au départ de Bordeaux à destination de Royan devraient être lancées à l'horizon 2020.

*ARCHIVES THIERRY DAVID*

**La ministre des Transports a autorisé les bateaux de croisière fluviale à sortir de l'estuaire de la Gironde. Ils pourront ainsi gagner Royan. Un feu vert bienvenu pour la filière.**

La demande ne date pas d'hier, mais elle a fini par aboutir. La semaine dernière Élisabeth Borne, la ministre des Transports, a signé un arrêté autorisant les bateaux de croisière fluviale qui croisent dans l'estuaire de la Gironde à s'aventurer en mer.

Ils pourront ainsi gagner Royan : "Les croisiéristes souhaitent pouvoir élargir leur offre depuis longtemps. Nous avons ces derniers mois multiplié les réunions avec la Ville et la Communauté d'agglomération de Royan. C'est une excellente nouvelle pour la filière croisière. En plus de Bordeaux, la Gironde et son vignoble, c'est un élargissement de l'offre proposée par nos voisins de l'estuaire et elle est parfaitement complémentaire, notamment sur le plan architectural", explique Stéphan Delaux, président de l'office du tourisme de Bordeaux Métropole.

## Partage des eaux

Jusqu'ici les bateaux de croisière fluviale étaient cantonnés à l'intérieur de l'estuaire de la Gironde au départ de Bordeaux. Il fallait avoir le feu vert du ministère des Transports pour franchir la ligne de partage des eaux qui se situe entre le Verdon et Saint-Georges-de-Didonne en Charente-Maritime.

Passée cette ligne, c'est la mer, la vraie. Étant donné la versatilité de l'élément, les croisiéristes devront s'équiper d'un houlographe. Comme son nom l'indique, il détermine la hauteur de la houle, et quand les conditions se révéleront trop musclées, les liaisons ne pourront pas être effectuées par ces longues embarcations qui ne sont pas conçues pour aller braver le gros temps.

## Pontons spécifiques

Parallèlement, le port de Royan qui accueillera les escales devra également se lancer dans l'aménagement de pontons spécifiques. Les appels d'offres devraient être lancés prochainement. Sur le papier, la liaison pourra être effectuée à compter de l'été 2019. Les opérateurs (lire ci-dessous) ne se sont toutefois pas hasardés à lancer la commercialisation de cette nouvelle offre avant la signature de la ministre. Le dossier, lui, avait été présenté au printemps dernier.

C'est désormais chose faite. Les croisières au départ de Bordeaux à destination de Royan devraient être lancées à l'horizon 2020. "C'est l'aboutissement d'un travail collectif, constate Stéphane Delaux. Et un nouvel axe de développement pour les croisières fluviales qui attirent une clientèle nationale et internationale."

Un feu vert bienvenu pour la filière. À noter qu'Élisabeth Borne a également autorisé dans le même document les bateaux de moins de 135 mètres (ceux de croisière fluviale essentiellement) à pouvoir naviguer entre le pont de pierre et la Cité du vin sans l'aide d'une pilote du port de Bordeaux. Ce qui devrait offrir davantage de souplesse aux croisiéristes. Ces derniers ont également sollicité la possibilité de

pouvoir franchir le pont de pierre sans cette escorte. La ministre n'a pas encore statué.

## **Cinq croisiéristes à Bordeaux**

Bordeaux est le port d'attache de cinq compagnies de croisières fluviales (Croisieurope, Uniworld, Viking River Cruises, Grand Circle Cruise Line et, dernière arrivée, Scenic Tours). Elles proposent des séjours itinérants à bord de six paquebots fluviaux sur la Garonne, la Dordogne et l'estuaire de la Gironde. Des mini-croisières qui conduisent au fil de l'estuaire de la Gironde à découvrir le vignoble bordelais dans toutes ses nuances.